

SYNTHESE ATELIER 4
**« les aspects multidimensionnels de l'évaluation dans le cadre des stages,
de l'alternance et de la VAE »**

COLLOQUE PROFESSIONALISATION
Lyon – mars 2013

Quel que soit le mode de déroulement de la formation (classique ou par apprentissage), quel que soit le niveau de qualification (DUT ou Licence professionnelle), il apparaît que la méthodologie mise en œuvre pour évaluer le stage ou la période en entreprise répond à une démarche qualité. Pour ce faire, des outils sont mis en place tant pour permettre à l'étudiant de se situer par rapport aux critères d'évaluation qui seront pris en compte que pour fournir aux évaluateurs -référents entreprise et référents formation- un référentiel permettant de croiser le regard du pédagogue et celui du professionnel.

La démarche d'évaluation de la période de stage ou d'apprentissage est un processus global qui se déroule en trois phases :

- en amont : il s'agit de définir précisément la fonction et les missions qui seront confiées à l'apprenant afin de garantir une adéquation entre les connaissances acquises par l'étudiant au cours de son cursus et les compétences que l'on attend de lui en situation professionnelle. Il convient de différencier les compétences attendues au niveau III et au niveau II,
- pendant le stage : le suivi de l'étudiant conjointement par un enseignant et par un professionnel doit favoriser la confrontation du référentiel académique et du référentiel en compétences. Il faut souligner que la démarche est bidirectionnelle : du référentiel académique vers le référentiel par compétences dans le contexte de la formation initiale, du référentiel de compétences vers le référentiel académique dans le contexte de la VAE. Dans l'un et l'autre cas, l'objectif consiste à aboutir à un référentiel commun sur lequel sera basée l'évaluation en tenant compte de l'aspect multidimensionnel : les acteurs, l'environnement, la progression du stagiaire (versus de l'apprenti) au cours de sa/ses périodes en entreprise,
- en aval : la notation, étape ultime du processus d'évaluation traduit la capacité de l'étudiant à répondre aux missions qui lui avaient été confiées en termes de savoir-faire mais aussi de savoir-être. Le retour sur expérience doit également être pris en considération et faire l'objet d'échanges individuellement et collectivement. L'expérience acquise en entreprise participe au processus d'apprentissage sur le plan professionnel mais aussi personnel.

La démarche qualité s'appuie sur des outils nécessairement corrélés au contexte dans lequel se place l'évaluation. Des indicateurs jalons sur l'ensemble de la période en entreprise permettront de faciliter l'auto-évaluation (sur laquelle s'appuie le candidat dans le cadre de la VAE), la récursivité et la continuité dans le processus d'évaluation (qui contrairement aux évaluations académiques ne se situe pas à un instant t mais se construit au regard d'une progression dans le temps sur une période donnée). Ces outils préparent le passage de l'appréciation à l'évaluation puis de l'évaluation à la notation. Ils apportent une aide à la décision –en l'occurrence à la notation- permettant de garantir l'objectivité du tuteur pédagogique qui peut alors faire abstraction de l'appréciation de l'étudiant acquise dans le contexte académique, et permettant de rassurer le tuteur professionnel déstabilisé par la nécessité de transformer l'évaluation en notation.

La démarche globale du processus d'évaluation se trouve alors adossée à des critères multidimensionnels définis conjointement par les référents pédagogiques et professionnels, adaptés au contexte, explicités dans un référentiel temps continu, mesurés à l'aide d'outils prenant en compte le savoir formel, le savoir-faire et le savoir-être.

Le projet professionnel et personnel de l'étudiant et le projet tuteuré sont des éléments de professionnalisation forts qui participent à la réflexion en amont du stage ou de l'apprentissage. La place du 3PE et du projet tuteuré se trouve renforcée dans les nouveaux programmes pédagogiques grâce à une déclinaison progressive de ces modules au cours des 4 semestres. De même que l'approche par projet préconisée et adaptée aux publics diversifiés (reprise d'études, étudiants issus des filières technologiques, etc.), cette orientation professionnelle affirmée des formations facilite la transition du milieu académique vers le milieu professionnel et par là même, situe l'évaluation de la période en entreprise dans une démarche globale, progressive, soucieuse de l'individu et de son environnement.